

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS  
Établissement français du sang

**Décision n° N 2014-21 du 31 décembre 2014  
portant nomination à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1431094S

Le président de l'Établissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;  
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;  
Vu la décision n° N 2010-23 du 31 août 2010 portant nomination de M. Bertrand PELLETIER,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

M. Bertrand PELLETIER est nommé directeur adjoint de l'établissement de transfusion sanguine Nord-de-France à compter du 2 janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 31 décembre 2014.

*Le président de l'Établissement français du sang,*  
F. TOUJAS